

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 16 octobre 2024

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 8, 9, 10 et 11 octobre 2024**

**2024 DU 115** Dénomination allée Shamaï Haber (14<sup>e</sup>).

**Mme Laurence PATRICE, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 24 septembre 2024, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " allée Shamaï Haber " à une emprise à Paris (14<sup>e</sup>) ;

Vu le protocole d'accord transactionnel du 17 février 2022 ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 14<sup>ème</sup> arrondissement en date du 24 septembre 2024 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

La dénomination " allée Shamaï Haber " est attribuée à l'allée située place de Catalogne dans le prolongement de la rue du Château à Paris (14<sup>e</sup>).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**